L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 AOUT 1859.

Imprimé et publié par
G.^ F. WEISSE & Co.
IMPRIMEURS-PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR
E. DUVERGER. S. HARBY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 27 AOUT.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce Jour.

Par P J Spear, à la Bourse St Louis—Maison et terrain dans la rue Musique, troisième district—Propriété améliorée dans la rue St Antoine, troisième district—Aussi—Propriétés avec améliorations dans la rue de la Force, troisième district—Aussi—Rue des Grands Hommes entre Port et Espagne—Le contenu d'une forge.

Par R B Sykes, à la presse à coton de Seymans-ki, 3me district—Coton et tabac—Aussi—A 10 heures, sur la Levée, en face de la rue de la Douane—Peaux et pelleterie.

Par N. Vignie, à la Bourse St Louis—Plusieurs esclaves.

Par Tourné & Thomas, au coin Esplanade et Bayou—Un giro-élévateur.

Par Vincent & Co, à 10 heures, à leur magasin, No 25, rue de la Douane—Marchandises sèches.

Par Alfred Bouligny, à midi, au City Hotel, rue de la Commune—Un terrain avec batisses, rue St Claude, et onze esclaves de la succession Félicité Labranche.

Par C E Girardey & Co, à midi, à la Bourse St Louis, maison dans la rue Craps, et terrain dans la rue Casacalvo—de la succession Hannah Sweeney.

La Traite et le Gouvernement.

Nous avons publié il y a deux jours une dépêche télégraphique de Washington dont la haute signification, au double point de vue politique et moral, n'a dû échapper à personne. Le gouvernement vient de prendre des mesures vigoureuses pour concourir plus activement et plus efficacement qu'il ne l'a encore fait, à la suppression de la traite africaine. L'escadre américaine sur la côte d'Afrique au lieu de n'offrir qu'un total de quatre-vingts bouches à feu, comme l'exige notre traité avec l'Angleterre, en aura cent seize. Elle se composera de quatre excellents steamers et de quatre bonnes corvettes à voiles. Ces navires ont été choisis parmi ceux qui tirent le moins d'eau, afin qu'ils puissent pénétrer dans les anses du littoral africain et remonter les rivières. En outre de cette escadre, l'administration fédérale enverra quatre steamers croiser dans le voisinage de Cuba pour intercepter les batimens négriers qui auraient échappé à la vigilance des navires de guerre sur la côte d'Afrique.

Cette mesure prise par le gouvernement dans les circonstances actuelles a, comme nous le disons plus haut, une double signification. On sait qu'il s'est formé dans le Sud, depuis quelque temps, un parti, heureusement faible, qui demande le rétablissement de la traite des nègres. Nous avons déjà expliqué comment ce parti avait pris naissance parmi nous. Les hommes qui le composent ne manquent ni d'intelligence, ni de perspicacité, ni même d'humanité, mais ils croient que le meilleur moyen de répondre aux agressions des Etats libres et aux provocations des abolitionistes, est d'afficher comme eux des vues extrêmes et d'augmenter la distance qui les sépare.

Aucun homme éclairé dans le Sud n'oserait dire que le rétablissement de la traite serait un bonheur pour cette partie de l'Union. Ceux même qui se prononcent pour cette mesure espèrent bien qu'elle ne sera jamais mise à exécution. Malheureusement ils jouent avec le feu et suscitent une agitation qui pourrait avoir de très graves conséquences dans l'avenir. Il est souverainement imprudent d'habituer l'esprit public à de dangereux projets. On arrive peu à peu à prendre au sérieux ce qui d'abord n'était qu'un vain mot et une chimère. La déplorable attitude de certains citoyens des Etats à esclaves a déjà produit ses effets dans le Nord; elle y a encouragé nos ennemis naturels qui cherchent aujourd'hui à justifier leur hostilité envers le Sud en signalant les tendances nouvelles de celui-ci et les efforts qu'il fait pour rétablir un odieux trafic.

Il est certain aussi que la question sera évoquée en 1859 à la convention de Charleston qui doit, on le sait, désigner le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis. Plusieurs délégués proposeront d'inscrire dans le programme une clause spéciale invitant le Congrès à abroger les lois qui prohibent la traite. Cette motion donnera lieu à des débats extrêmement vifs, mais il est impossible qu'elle soit adoptée. M. Douglas, un des principaux aspirants à la candidature présidentielle, a déclaré récemment qu'il n'accepterait jamais un programme dans lequel le rétablissement de la traite figurerait comme question politique, et l'on peut considérer la mesure que vient de prendre le gouvernement comme une éloquente protestation contre les regrettables projets d'une partie du Sud.

Les deux fractions du parti démocrate, celle que représente l'administration aussi bien que celle qui lui est, sur plusieurs points opposée, ont donc désavoué les promoteurs du rétablissement de la traite. Ce n'est ni le candidat de l'administration, ni le candidat de la démocratie anti gouvernementale, qui souscrira à la nouvelle doctrine.

Les renforts envoyés à l'escadre d'Afrique et la croisière organisée pour intercepter les batimens négriers sur les côtes de Cuba ont, comme on le voit, une signification politique. Cette recrudescence de rigueur de la part du gouvernement confirme en outre jusqu'à un certain point les rumeurs relatives au débarquement de plusieurs cargaisons de nègres aux Etats-Unis. Nous ne croyons pas que le président eût envoyé de nouveaux batimens sur la côte d'Afrique et sur celles de Cuba, dans l'unique but de diminuer le nombre des cargaisons d'Africains que l'on débarque sur cette île. L'Espagne a toujours toléré la traite, et les Etats-Unis n'avaient jamais songé à grever leur budget pour remplir les devoirs qui incombent au gouvernement de Madrid.

Les mesures adoptées par le cabinet de Washington constituent à nos yeux une preuve assez évidente de la vérité des bruits relatifs à l'introduction d'Africains dans certains Etats du Sud. Une infraction aussi grave de la loi et des traités a seule pu, ce nous semble, déterminer M. Buchanan à agir comme il l'a fait. Nous l'en félicitons et nous espérons qu'il déploiera la plus grande rigueur contre les hommes criminels qui voudraient nous ramener aux siècles de barbarie.

La traite n'est plus dans nos mœurs; elle est condamnée par la civilisation et incompatible avec l'humanité. L'opinion publique la flétrit, même dans le Sud, malgré les efforts d'une faction égarée, et nous avons vu dernièrement le Texas, Etat éminemment démocratique, accorder la majorité de ses suffrages au général Houston, candidat indépendant pour la place de gouverneur, parce que le rival de celui-ci, malgré son titre de démocrate national, avait accepté un programme qui accusait des sympathies pour le rétablissement de la traite africaine. Ce commerce ne saurait être toléré sans honte et sans infamie par un peuple aussi éclairé, aussi intelligent, aussi progressif et aussi humain que le peuple américain. Qu'il n'en soit donc plus question parmi nous, et surtout que le gouvernement se montre inflexible, comme le fait en ce moment M. Buchanan, dans l'accomplissement de ses devoirs et de sa mission.

COLLÉGE DE BARDSTOWN.—Le Rév. Mearns part aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi, à bord du bateau à vapeur "Fanny Bullitt", pour le collége de Bardstown, au Kentucky. Il se chargera des enfans que les familles voudront bien lui confier. D'ici à l'heure de son départ, on pourra voir le Rév. Mearns au Collége des Jésuites, au coin des rues Commune et Baronne.

Un individu nommé B. Griffen était accusé à Natchitoches, d'avoir blessé un certain monsieur Four. M. Rogers, député-shérif, s'étant rendu chez l'inculpé pour l'arrêter, celui-ci lui a présenté un pistolet à la poitrine. M Rogers s'armant à la hâte d'un revolver a fait feu sur Griffen qui a reçu la balle à la poitrine. On craint qu'il ne succombe à sa blessure.

Correspondance Mexicaine de l'Abeille.

Mexico, le 11 août 1859.

Monsieur,

Je vous ai écrit, il y a une dizaine de jours, et les évènements qui se sont passés depuis lors tiendraient tous dans une goutte d'encre. Ils ont pourtant quelqu'importance, et je vais vous en dire ce que je sais.

Nous avons vu défiler sur les tréteaux, des processions, des batailles, des supplices, des congrès, la misère politique sous toutes ses formes et des folies de tous genres. Voici aujourd'hui des évêques, des docteurs en théologie, des prélats, vêtus de noir, de violet et de chapeaux verts, qui se préparent à entrer en scène, armés des sacrés canons et des foudres d'excommunication; on en voit assez aller à avoir...... ne consultez! Quand on est là, l'agonie commence et le moribond touche à sa fin.

Monseigneur les évêques de Guadalajara et de San Luis, le coadjuteur de Puebla, tous gens honnêtes docteurs en droit s'acheminent sur Mexico. Mgr. de Oajaca était mort la veille de son départ, tout naturellement. Il s'agit à ce qu'il paraît de lancer une excommunication solennelle contre le cabinet Juarez et les libéraux et d'aviser surtout aux moyens de sauver les biens de l'Eglise de la ruine décrétée par M. Lerdo de Tejada. On m'assure que les prélats sont disposés à faire fondre l'or et l'argent des temples, à les envoyer à la monnaie et à obtenir ainsi un fonds de quelques millions de piastres qui seront appliqués aux usages de la guerre sainte.

Le clergé ressemble, en ce moment, à cet homme entre deux âges qui se laissait épiler par ses deux maîtresses; il ne lui restera bientôt ni cheveux noirs, ni cheveux gris; Lerdo prend les maisons et les propriétés des champs, Miramon arrache la vaisselle et les bijoux. Quand le clergé sera tondu, il aura comme Samson, perdu sa force et son pouvoir.

Je vous disais bien que Miramon reviendrait sur ses pas et ferait amende honorable. Ça n'a pas manqué; mais l'Eglise persuadée que le petit président est plus épris des beaux yeux de sa cassette que de ses dogmes, ne le tolère encore que pour éviter un scandale et un schisme dans le parti clérical. On ne lui a point pardonné sa défection toute récente; on se défie de sa faiblesse, et on ne tardera pas à l'éliminer du pouvoir. Marquez est toujours l'homme de prédilection et son tour viendra.

Miramon veut entrer en campagne, et il s'apprête à partir d'ici au 20; il se portera probablement sur San Luis Potosi où les fédéralistes ont établi leur arsenal et leur quartier général. Il pourrait bien s'y trouver face à face avec quelques centaines de *boys* venus, dit-on, du Texas et d'autres lieux de flibuste. Degollado attend, pour se mouvoir, des nouvelles de la fameuse mission de Lerdo aux Etats-Unis.

J'ai entendu parler ici d'un projet diplomatique fort raisonnable à mon avis, mais d'une réalisation très problématique. Les ministres étrangers seraient disposés à porter la question mexicaine devant un Congrès de plénipotentiaires français, anglais, espagnol, américain et mexicain qui se réuniraient à Washington pour régler les affaires de cette malheureuse république et y établir un gouvernement qui ait le sens commun. Je ne sais comment M. Buchanan prendra la chose.

M. Otway, dont je vous ai parlé quelquefois, a reçu par le dernier packet anglais une note très sévère de Lord John Russell. Le *foreign-office* lui demande des explications sur sa conduite, lui ordonne d'exiger 25,000 piastres d'indemnité pour la famille du docteur John Duval, assassiné à Tacubaya, et lui expédie des instructions hostiles au gouvernement de Miramon. M. Otway qui a encore assez d'esprit pour comprendre que cette dépêche de Lord John Russell équivaut à une réprobation, partira en octobre. Il est disgracié. A cette époque la légation anglaise sera retirée, et il n'est pas impossible qu'un chargé d'affaires soit accrédité auprès du gouvernement de Juarez.

Tepic, pris par M. Marquez, il y a 6 semaines, a été repris par les constitutionnels—C'est tout ce qu'il se trouve à relever dans la chronique militaire. Le gouverneur mitramoniste de Guanajuato, arrêté, dépouillé et proscrit à tort et à travers. On vole partout; le despotisme militaire s'exerce impunément en tous lieux. Les Mexicains abattus tendent le dos au fouet et le cou aux jugulations de Marquez et Cobos. Triste histoire qui ne finit jamais.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles par l'America.

La République proclamée à Parme.

FUITE DES PARTISANS DE L'ORDRE.

La Conférence de Zurich.

Emprunt russe de £12,000,000.

NOUVELLES D'EUROPE
DE DOUZE HEURES PLUS RÉCENTES.

ARRIVEE DE L'ETNA.

LE PRINCE NAPOLÉON ROI DE TOSCANE.

PROROGATION DU PARLEMENT ANGLAIS.

Armistice Politique en France.

PROLONGATION DE L'ARMISTICE.

Nouvelles commerciales.

Liverpool, 13 août—Les steamships Indian, de Québec, Great Britain, City of Washington et Ariel sont arrivés à Liverpool.

La Conférence de Zurich siégeait tous les jours, mais les délibérations sont tenues sous le plus profond secret.

On remarque que les représentants de la Sardaigne s'absentent de quelques unes des séances.

Une nouvelle reçue de Vienne annonce que les Républicains Rouges ont proclamé la République à Parme et que les autorités et agents piémontais en ont été chassés.

On ajoute que les partisans de l'ordre quittent les duchés.

Un emprunt russe de 12,000,000 de livres et l'emprunt indien de 5,000,000 de livres ont été présentés sur le marché de Londres.

Boston, 26 août.—Le steamship *Etna*, de la ligne Cunard, est entré dans notre port ce matin. Il est parti de Liverpool samedi soir, 13 du courant. Ses avis sont de douze heures plus récents que ceux reçus par l'*America*.

La conférence de Zurich a résolu de prolonger l'armistice jusqu'après la ratification du traité de paix.

LES FETES A PARIS.

Les ambassadeurs étrangers à Paris ont décidé qu'ils n'assisteraient pas aux grandes fêtes militaires qui doivent bientôt avoir lieu, si les drapeaux pris à l'ennemi figurent dans le cortège.

LA BANQUE DE FRANCE.

L'encaisse métallique de la Banque de France a augmenté de 67,500,000 de francs dans le mois dernier.

Le trois pour cent a clos à 69 fr. 50 c.

NOUVELLES POLITIQUES, &c.

Le bruit circule que le prince Napoléon sera fait roi de Toscane. On ajoute assez de foi à cette rumeur.

On s'attend à voir mourir sous peu le roi de Prusse.

On croit que personne n'a péri lors de la collision entre les troupes autrichiennes et prussiennes à Frankfort.

L'Espagne a résolu d'augmenter les fortifications de Cuba.

Le Parlement anglais a été prorogé le 13 du courant.

Charles Wyke a été nommé ambassadeur extraordinaire de la Grande Bretagne dans l'Amérique Centrale.

Les actions de la compagnie du Télégraphe Transatlantique sont cotées à 208 livres.

Les correspondants parisiens de la presse de Londres disent que l'empereur Napoléon est sur le point de publier une amnistie politique générale dans laquelle seraient compris le général Changarnier, Louis Blanc et Ledru Rollin.

AFFAIRES D'ITALIE.

On s'attend à de graves désordres dans les Duchés.

Les émissaires des princes fugitifs fomentent la discorde et le peuple est fermement opposé au retour de leurs anciens princes.

Le dictateur de Modène a déclaré qu'il raserait la ville plutôt que de voir les Grands Ducs autrichiens rentrer par la force des armes.

FAILLITE ET FUITE.

Cincinnati, 26 août.— MM. Holmes & Conwell, commissionnaires et marchands de comestibles en cette ville, ont failli. Conwell a pris la fuite. On ignore où il est.

MORT D'UN BANQUIER DISTINGUÉ.

Baltimore, 26 août—George Brown, de la maison Brown Brother & Co, banquiers, est mort hier soir, à sa résidence, des suites d'un rhume.

Suite des nouvelles par l'Etna.

Nouvelles Complications en Italie.

RÉDUCTION DANS LE TARIF FRANÇAIS.

Terrible tremblement de terre en Turquie.

Napoléon et Constantin.

New-York, 26 août.—Le *Herald* de Londres dit qu'il a des raisons de croire que le grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie, doit aller en France pour rendre une visite à l'empereur Napoléon; qu'ils doivent se rencontrer à Biarritz, dans les Pyrénées, où l'empereur va passer quelques semaines, après les grandes fêtes qui doivent avoir lieu à Paris, le 15 août.

AFFAIRES D'ITALIE.

Les habitants de Modène et de Parme ont été invités à un banquet monstre, et il leur sera soumis les questions suivantes sur lesquelles ils auront à se prononcer:

1o—Le renversement de leurs anciennes dynasties.

2o—Annexion des deux provinces au Piémont.

3o—Formation d'une confédération politique et militaire, avec la Toscane.

Le mécontentement continuait à régner dans les Etats du Pape; cependant il n'y avait encore eu aucun trouble sérieux.

La question italienne doit être discutée en Allemagne; et le traité de Villafranca est le sujet de commentaires sévères.

La question de l'établissement d'une confédération d'Etats italiens préoccupe l'esprit public qui est loin d'approuver ce système.

FRANCE.

Les nouvelles politiques de Paris sont d'une nature pacifique; elles indiquent les dispositions de l'empereur Napoléon à suivre une politique tendant à consolider une paix permanente.

Il se propose de réduire l'impôt des droits sur le charbon de terre et le fer; d'encourager les entreprises de chemins de fer; et d'estimuler le commerce du pays.

TURQUIE.

Un terrible tremblement de terre s'est fait sentir près d'Erzeroum; cette ville a été entièrement détruite, ainsi que ses remparts.

Les nouvelles de Constantinople ne disent rien d'important sur la politique du pays.

NOUVEAU MEXIQUE.

St-Louis, 26 août—Une dépêche d'Independence annonce l'arrivée des nouvelles malles mexicaines, donnant des avis récents de Santa-Fé.

Les indiens Kiowa avaient arrêté ces malles et forcé les conducteurs à partager leurs provisions avec eux. Ils ont déclaré que leur intention est d'en agir de même envers tous les voyageurs qui passeront sur leur territoire. Les routes de Santa-Fé à Independence étaient couvertes de neige en plusieurs endroits. Rien de nouveau autrement.

Décès de deux ex-présidents de banque.

Baltimore, 26 août—James Swan, ex-président de Merchants' Bank, est mort en cette ville, ce matin. George Brown, également un ex-président de cette banque, est mort hier soir.

Arrivée d'un navire de guerre espagnol.

New-York, 26 août—Le steamer espagnol *Pizarro del Oceano* est arrivé à la hauteur de Sandy Hook; il n'apporte aucune nouvelle récente.

Marché de New-York.

26 août—Marché au coton calme; vente de 1300 balles; le Middling Upland a clos à 12¼. La farine se maintient ferme—12,000 barils ont été vendus. Le maïs languit et il ne s'est écoulé que 1000 boisseaux. Le son est en demande; mais le whisky est en baisse de 1/2 et—il a été payé 27 1/2. Les mélasses sont tenues à 40 et 43 cts.

CHRONIQUE LOCALE.

MORT—Un ouvrier entra, jeudi après-midi, dans le café du Steam Boat Hotel, encoignure Girod et Front, et demanda un verre d'eau-de-vie et d'eau. Il dit au garçon de buvette qu'il croyait que le soleil de la Levée lui avait fait mal et qu'il avait des étourdissements. Peu après, il coucha sur des malles et des caisses déposées dans le fond du salon; le garçon qui le connaissait l'y laissa jusqu'au soir. Ni le bruit, ni les conversations ne le réveillèrent. A minuit, les portes du café ayant été fermées, le barkeeper s'approcha de l'homme, le retourna sur le dos et resta frappé d'étonnement en voyant qu'il avait devant lui un cadavre. Son visage était déjà noir, les yeux étaient ouverts et avaient la fixité de la mort.

Le député du coroner a pratiqué hier matin la levée du corps. Verdict, coup de soleil.

Le défunt était irlandais et avait 30 ans. Le juri n'a pas pu apprendre son nom.

ARRESTATION—Les officiers Bulloss et Ross de la police du Deuxième District, ont arrêté, hier soir, Jacob Hale, allemand, âgé de vingt ans, mieux connu sous le nom de Dutchy. Ils l'accusent, d'après les renseignements qui leur ont été fournis, d'être celui qui a poignardé Jules Strauss, le 5 du courant, entre minuit et une heure, au coin des rues Quartier et Levée.

On se rappelle peut-être que le soir de l'incendie de la barque *Saragossa*, plusieurs pompiers (compagnie No 10) parmi lesquels se trouvait Strauss, entrèrent dans le café de l'encoignure pour se rafraîchir. Quand ils en sortirent, un inconnu s'élança au milieu d'eux, porta à Strauss un coup de couteau dans le ventre et blessa un autre au bras. Strauss est à l'Hôpital depuis lors; son état inspire encore de vives inquiétudes.

Après avoir arrêté Hale, les officiers le conduisirent à l'Hôpital; Strauss le regarda un instant et dit qu'il ne croyait pas que ce fût l'homme qui l'avait frappé. Le fireman qui avait reçu un coup de couteau au bras se présenta au poste et fit la même déclaration que Strauss.

Hale déclare qu'il est le driver de la pompe Mississippi No 2; le soir de l'incendie il n'est pas sorti, parce qu'il avait la figure meurtrie.—On ne sait pas encore à quoi s'en tenir sur cette affaire.

ENQUÊTE—M. Waysham a terminé, hier, l'enquête qu'il tenait sur le corps de J. D. Delaney. John Murphy, associé du défunt, a déclaré qu'il causa dimanche avec ce dernier, qui se plaignit d'étourdissements; il ajouta qu'il allait au Lac, à pied, avec Fitzgerald, Mooney et Simpson.

D'autres témoignages établissent qu'à 1 heure de l'après-midi, les quatre hommes étaient debout sur le pont du Côteau de la Métairie, près le cimetière St Patrick, et qu'ils s'en revenaient du Lac. Delaney s'était beaucoup plaint d'une douleur qu'il ressentait à la tête et dont il ne pouvait se rendre compte. Simpson, jeune homme de quinze ans, les quitta et prit la direction du "Picayune Half Way House".

A peine Simpson était-il parti qu'il passa une barouche dans laquelle se trouvait un jeune homme du nom de Barron, une dame et sa fille, qui connaissaient les jeunes gens; ceux-ci furent invités à prendre place dans la voiture. Mooney et Fitzgerald acceptèrent l'offre, mais Delaney ne voulut pas suivre l'exemple de ses compagnons et dit qu'il allait prendre le chemin le plus court en traversant le bois.

Lorsque Mooney et Fitzgerald arrivèrent au Half Way House, ils y rencontrèrent Simpson qui était assis sur la galerie. Tous trois restèrent là jusqu'à cinq heures, puis se mirent en route pour la ville.

Ces dépositions suffiraient à établir l'innocence de Simpson, Mooney et Fitzgerald, même si les vêtements de Delany n'excluaient pas toute idée de violence.

Le jury ne sait à quoi attribuer la mort de Delaney.

DISPARITION—M. Adams, chef de la police, a reçu jeudi, de Mobile, une dépêche télégraphique qui lui annonce qu'un M. James W. Cross, du comté Lee, Etat de la Géorgie, avait disparu de cette ville, lundi dernier, et qu'un nommé William Duncan, alias P. P. Wood, avait été arrêté à Mobile sous prévention de l'avoir tué.

"Deux frères (dit le *Mobile Register*), William G. et James W. Cross, s'en revenaient du Texas. A l'embouchure de la Rivière-Rouge, ils firent la connaissance de Duncan; celui-ci n'ayant pas d'argent, James W. Cross paya le passage jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où Duncan prétendit que son père, riche habitant, demeurait. Ils arrivèrent en ville lundi matin. Cross et Duncan s'embarquèrent dans un cab pour se rendre chez M. Duncan père. W. G. Cross et un autre gentleman furent à un boarding house. Il avait été convenu qu'on partirait le jour même par le bateau de Mobile. W. G. Cross et son ami prirent le convoi du chemin de fer Pontchartrain. Ni son frère ni Duncan n'étaient au Lac. Ils s'en revinrent en ville, mais ne purent les découvrir.

Mardi matin, ils revinrent au lac, à l'heure du départ du bateau; Duncan se présenta peu après, mais sans James W Cross. Comme il avait changé de chapeau, il répondit qu'il l'ignorait et était Cross. Comme il avait un chapeau tout différent de celui qu'il portait auparavant, on lui en fit la remarque; il répliqua que Cross s'était enivré et avait perdu son chapeau, qu'il lui avait donné le sien et en avait acheté un autre.

Duncan, G. W. Cross et le gentleman sont arrivés ici hier. Duncan a été arrêté. Il avait des habits neufs et une somme de treize piastres. Il avait un peu d'argent quand il fit la rencontre de Cross et de son frère à l'embouchure de la Rivière Rouge. James W. Cross, [celui qui a disparu] avait cent piastres sur lui.

LES RECORDERS.—J. Wilson a été envoyé, par le recorder Summers, devant la Première Cour de District pour avoir assailli Thomas Flynn et brisé deux des glaces de son café.

Caroline Gunter, qu'un affidavit accuse d'être entrée dans la chambre de Walburch Marble, d'avoir ouvert son armoire à l'aide d'une fausse clé et d'y avoir volé une chaîne en or, a été écrouée en attendant l'interrogatoire.

Wm. W. P. Coleman dit que Richard Cushing est suspect et dangereux et a l'intention de mettre le feu à son moulin, à Kenner. L'accusé est en prison.

Le tribunal a prononcé l'acquittement des personnes suivantes: William Rainskey, accusé d'avoir battu George Woll et Eliza Dolan; Alice Carel, d'avoir assailli Rose Carey à coups de briques; Eliza McKinney, d'avoir insulté Elizabeth Widney; l'esclave Mary, soupçonnée d'avoir mis le feu à une maison, jeudi soir.

John Williams alias Jack of Club, a été condamné à deux mois de workhouse.

Le conducteur de la charrette No 1511 a dû acquitter une amende de dix piastres pour violation des ordonnances.

Elizabeth Widney a été condamnée à dix piastres d'amende pour s'être servie d'expressions obscènes dans la rue Perdido.

Ann Hanlon, cinq piastres pour s'être enivrée et avoir offert de la résistance à un officier.

—John Hutchell ou John Montagne accusé de vol de porcs, a été renvoyé de la plainte par le recorder Wiltz.

Johanna White que M. R. W. Ogden, encoignure Royale et St-Philippe, accusait d'avoir troublé la paix du voisinage, n'ayant pas pu acquitter une amende de vingt-cinq piastres, passera trois mois au workhouse.

William Albert, bris de paix—cinq piastres.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Rapport de la semaine expirée hier soir:

Admis	252
Renvoyés guéris	237
Morts	37
En traitement	649

NAPOLÉON III ET LE ZOUAVE.—Le *Courrier de la Drôme* raconte comme suit l'histoire d'un zouave blessé à Palestro.—C'est celui-ci qui parle:

"...... Le convoi arrivait à Verceil. Leurs Majestés Napoléon III et Victor Emmanuel II ferent saluées par les cris mille fois répétés de *Vive l'empereur! vive le roi! vivent les libérateurs de l'Italie!* Après avoir reçu les félicitations de la ville, l'empereur jeta un regard sur tous les assistants, et les salua gracieusement avec ce doux sourire qui lui est habituel. J'eus le bonheur d'être aperçu de Sa Majesté, qui me fit signe de m'approcher de la portière.—Zouave, me dit-il, vous êtes blessé?—Oui, Sire.—A quelle bataille?—Au combat de Palestro, Sire.—Quelle est votre blessure?—A la cuisse, Sire; et je lui montrai les trous encore existant que les balles avaient faits à mon pantalon.—Vous allez mieux maintenant?—Oui, Sire, je commence à marcher sans trop de peine. Alors il me fit signe d'approcher davantage, et au milieu de cette foule immense, l'empereur, détachant lui-même de sa poitrine la décoration qu'il portait, la plaça de sa main bienfaisante sur la mienne.—Tenez, mon enfant, me dit-il, recevez cela, en attendant mieux.

"Aussitôt les vivats et les applaudissements recommencèrent de plus belle. Deux grosses larmes coulèrent sur mes joues pour témoigner toute ma reconnaissance à mon empereur. Ce fut tout ce que je pus lui dire, la parole me manqua. L'empereur le comprit et me présenta sa main que je pressai pour la seconde fois avec effusion. Je le saluai ensuite et me disposai à me retirer; mais une scène non moins frappante m'attendait encore. Lorsque le train royal fut reparti en emportant mon bienfaiteur, les autorités de la ville et tous les gens de bon sens se pressèrent autour de moi pour me féliciter, et chacun voulait me serrer la main; mais ce qui me frappa le plus ce fut au milieu de cette foule, ce fut lorsque je vis venir à moi Mgr l'évêque de Verceil, vénérable vieillard aux cheveux blancs qui, lui aussi voulait me serrer la main; mais ce que je ne pouvais croire, c'est lorsqu'il me dit: "Zouave, il faut venir avec moi au palais, je veux que vous dîniez avec moi." Je le remerciai infiniment et je lui fis connaître que je devais rentrer à l'hôpital; rien ne put lui persuader cela, et je dus monter dans sa voiture et me placer à ses côtés.

"Je ne vous détaillerai pas tout ce qui se passa le reste de la journée; vous pouvez vous en faire une idée en me voyant assis à une place si honorable pour moi, et en face du plus respectable et du plus éminent personnage de la cité, qui me comblait de bonté.

"Ainsi se termina cette belle journée du 13 juillet 1859, que la mort seule pourra me faire oublier.

"Votre fils bien-aimé,
"ANTOINE MARBET."

LA MORTALITÉ A LONDRES.—Le rapport officiel hebdomadaire des naissances et des décès à Londres vient d'être publié. Il ne rapporte à la semaine finissant samedi dernier, 21 juillet, et constate les suivants, qui font une gravité telle que nous le reproduisons textuellement:

"Les chiffres pour la semaine qui a fini samedi dernier constatent une augmentation nouvelle et quelque peu formidable des décès à Londres. Le chiffre hebdomadaire était en juin inférieur à 1000; dans la première semaine de juillet il était de 1226; la semaine suivante de 1460, et la dernière semaine il s'est élevé à 1605. La température moyenne de l'air en juin était de 61,4 degrés Farenheit (16 centig.); dans les trois semaines de juillet elle a été de 68,1 degrés (20 cent.); cette augmentation dans la chaleur de près de 8 degrés, agissant simultanément avec d'autres circonstances qui sont notoirement défavorables à la santé, a été accompagnée d'un accroissement de 380 décès.

"Dans les dix années de 1849 à 1858, le chiffre moyen des décès pendant la semaine correspondante a été de 1,084; mais comme les décès enregistrés cette semaine ont eu lieu dans une population plus grande, on ne peut pas les comparer qu'avec une moyenne en proportion de l'augmentation de la population, et qui serait 1,170. Le résultat de cette comparaison est extrêmement défavorable pour le moment actuel, car les 1,605 décès de la semaine dernière dépassent de 435 le chiffre qu'aurait produit la moyenne de la mortalité.

"En se reportant aux causes de décès, l'augmentation est attribuée à la diarrhée, les décès produits par cette maladie s'étant élevés à 414, chiffre beaucoup plus considérable qu'aucun de ceux des dix années précédentes. Le chiffre moyen des semaines correspondantes de 1849 à 1858, en tenant compte de l'augmentation de la population, est de 166; les chiffres ont varié pendant les dix années de 51, le plus faible en 1850, à 349, le plus élevé en 1857.

"Quatre décès la semaine précédente avaient été attribués à l'excès de la chaleur; la semaine dernière il y en a eu huit, dont ont été victimes des personnes respectivement de l'âge suivant 9, 9, 21, 32, 34, 46, 66 et 71 ans.....

"Le chiffre des naissances a été la semaine dernière de 1,863, à savoir 955 garçons et 748 filles."

RÉCOLTES.—Les informations qui nous parviennent chaque jour sur l'état de la nouvelle récolte, dans notre paroisse, dit l'*Union de la Fourche*, sont d'une nature tout à fait désespérante. La canne à sucre est en effet, chétive, rabougrie et faisant présager une récolte moindre de moitié à celle de l'année dernière. Un planteur de nos amis, dont le jugement peut faire autorité en cette matière, nous affirmait, il y a quelques jours, que bien positivement la récolte de la paroisse Assomption serait inférieure, sinon de la moitié, du moins d'un bon tiers à celle de l'an dernier. La récolte de maïs, ajoutait notre ami, sera tout à fait insignifiante, comparativement à la dernière, qui, on se le rappelle, était bien au-dessous de la récolte ordinaire.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

LE PACTE.—(Suite).

Un assez long silence suivit ces paroles du médium; Martha commençait à perdre de son assurance.

—Monsieur Hiram Harris, reprit-elle enfin, il me serait désagréable et pénible de m'appesantir sur un passé triste et douloureux; mais, lorsque je l'interroge, il m'apprend que plus vos intentions semblent inoffensives, et plus l'on doit s'en méfier. Je vous avouerai donc que, jusqu'ici, je ne devine pas l'utilité de cette conversation. Elle n'a que trop duré, et cependant elle n'est pas complète. Il me semble que vous avez encore quelque chose à ajouter.

—Vous ne vous trompez pas, Mademoiselle.
—Ah!
—J'ai un pacte à vous proposer!
—Un pacte?
—Que ce mot ne vous effraie pas, dit Hiram Harris en souriant, ce n'est pas en ce moment le médium qui vous parle, mais simplement l'homme du monde.

La jeune fille avait fait un mouvement pour se lever; le sourire doucement moqueur de Hiram-Harris la retint à sa place; elle craignit d'être ridicule.

—Il est important pour moi,—et je pourrais ajouter pour vous,—que Joaquin Dick ne sorte pas du territoire de l'Utah, continua-t-il, que je ne saurais prendre trop de précautions pour l'y retenir. Voici donc ce que je vous offre et ce que je vous demande: de ma part, une sécurité complète, une protection occulte et constante tant que vous resterez à Deseret; de la vôtre, la promesse que si jamais Joaquin Dick prend la fuite, vous m'avertirez aussitôt, sans perdre une heure. Laissez-moi achever. Je m'engage, en outre, si je suis forcé de me mettre à sa poursuite, de ne pas employer contre lui la violence!...... Allons! n'hésitez pas, mademoiselle, reprit le médium après une légère pause et d'un ton de bonhomie qui trahissait une sensibilité véritable, ne m'empêchez pas d'accomplir l'une des seules bonnes et honnêtes actions qui aient pris place dans ma vie!....

Ce que le médium lui demandait s'accordait tellement avec les propres désirs et était si juste et si raisonnable, que Martha n'hésita pas.

—Soit, dit-elle, j'accepte! Seulement n'oubliez pas, monsieur, que, s'il arrivait un malheur, au senor Joaquin Dick, je le vengerais!....

Il faut renoncer à peindre la sombre et sublime énergie avec laquelle la jeune fille prononça ces paroles: Hiram Harris la contempla avec admiration, et un soupir sortit de sa large poitrine: peut-être se repentait-il déjà de sa générosité.

—Mais reprit Martha, après un nouveau silence, me sera-t-il possible de vous avertir? Ce ne sera qu'au dernier moment que le senor Joaquin Dick nous apprendra, à ma sœur et à moi, que nous devons quitter Deseret.

—Comment le savez-vous?
—Par lui-même.
—Son plan de fuite est donc déjà prêt?
—Oui.
—Et il vous en a annoncé l'exécution comme prochaine?
—Oui, comme très prochaine.

Hiram-Harris réfléchit l'espace de cinq à six secondes.

—Il y a des vases de fleurs sur la cheminée de votre salon, dit-il.

—C'est vrai, répondit Martha avec un certain étonnement, car jamais le médium était entré dans le cottage du moins depuis que les deux sœurs l'habitaient.

—Quand Joaquin Dick viendra vous chercher, reprit le médium, vous casserez, comme par mégarde, l'un des vases.
—Mais comment le saurez-vous?
—Par Betsy.
—Par Betsy? répéta Marta.
—Oui....par Betsy, votre domestique.... la femme de confiance que Joaquin Dick vous a choisie et donnée!......Vous avez l'air surprise, mademoiselle...... Vous avez tort.... la police que j'ai établie à Deseret ne laisse rien à désirer....Je l'ai copiée sur celle de Naples....

Hiram-Harris salua profondément Martha et s'éloigna; mais, se ravisant presque aussitôt, il revint sur ses pas.

—Il est certain que Joaquin Dick apprendra ma visite, dit-il, et qu'il vous priera de lui répéter notre conversation en entier. Vous avez un thème très facile et par hasard très vrai à traiter......ma générosité! Je suis venu vous demander pardon du passé, et vous assurer que vous n'avez plus rien à redouter dans l'avenir......

Le médium salua de nouveau la jeune fille et sortit du jardin, Martha resta à sa même place. Elle était triste et soucieuse; son bon sens lui disait qu'elle avait eu raison d'accueillir la proposition du médium; mais sa conscience lui donnait tort et lui reprochait son pacte comme une trahison.

IX.

LA FEMME CHEZ LES MORMONS.

Le lendemain de l'entretien de Martha et de Hiram-Harris, le Batteur-d'Estrade se présenta vers les dix heures du matin chez les deux sœurs.

—Je viens vous chercher pour aller faire une promenade à cheval, leur dit-il; et comme Hélène se récriait avec une vivacité mêlée de surprise.

—Je comprends très bien, mademoiselle votre répugnance à sortir de votre retraite, continua-t-il; soyez assurée que je ne vous imposerais pas un tel ennui, si ce n'était pas absolument nécessaire.

—Mais, Senor....

—Avez-vous, oui ou non, confiance en moi? interrompit-il.

—Je suis prête! dit Hélène sans hésiter.

Le Batteur-d'Estrade et le Simoneau sellèrent les chevaux des deux sœurs, puis tous les quatre se mirent en route. Ils parcoururent au pas les environs de la ville; à midi ils étaient de retour.

—A demain matin huit heures! dit Joaquin Dick aux jeunes filles en les quittant à la porte de leur cottage.

Dans cette seconde promenade, qui se prolongea jusqu'à une heure de l'après-midi, ils s'éloignèrent de huit à dix milles de la cité de l'Abeille. Plusieurs cavaliers les suivirent à distance, sans affectation, et de manière que cette surveillance n'eût rien d'officiel.

Ces promenades continuèrent pendant une semaine, à cette seule variation près qu'elles partaient tous les quatre au point du jour, et ne revenaient plus à Deseret qu'à la tombée de la nuit.

Joaquin Dick avait ainsi graduellement agrandi le cercle de ces excursions; et la surveillance moitié occulte dont ils avaient tout d'abord été l'objet, n'existait plus dorénavant; au reste, elle n'avait pas de raison d'être. La direction du Grand Lac Salé, qu'ils prenaient chaque fois, n'indiquait pas des intentions de fuite; loin de là, sur des chaînes de montagnes, réputées infranchissables barrent les deux seules routes—parfaitement fictives et géographiques—qu'ils auraient pu employer à prendre; la route de l'Orégon et celle de Californie. Le huitième jour, un incident qui ne mérite d'être rappelé ni pour son importance, ni pour sa liaison avec les événements qui vont suivre, mais simplement à titre de renseignement sur les mœurs mormones, accidenta la promenade de Simoneau.

L'enfant terrible chemina à deux ou trois cents pas en arrière de Miss de Rosme et de Joaquin, triste ou de fort mauvaise humeur, ce qui lui arrivait bien rarement—il laissait flotter la bride sur le cou de sa monture, en son air à le voir—si on ne l'eût pas connu—qu'il réfléchissait; tout-à-coup il fit entendre une exclamation d'étonnement, arrêta brusquement son cheval, saute à terre et se dirigea avec un empressement plein d'agitation vers un groupe de broussailles qui, découpées sur la rive de la Sweet-River, se livraient avec une ardeur dépourvue de talent à leur passion favorite.

—Allons! dit Simoneau en s'adressant à une jeune femme habillée de vêtements grossiers, est-ce bien vous? Ne suis-je pas dupe d'une illusion?

—Hélas! vous ne vous trompez pas, Monsieur, répondit-elle en soupirant, jusqu'à votre présence.

—J'ai appris que votre mariage avec Caton a été célébré publiquement. Mais je n'aurais jamais deviné comment vous pouviez être lune de miel, dit Simoneau en désignant du geste la femme qui nous affiche en pareil lieu à l'occupation indiquée à la lessive.

—Oh! je suis bien malheureuse! murmura-t-elle en baissant la tête.

—Bah! ma chère, vous vous ferez, espérons-le, à ce nouveau genre de vie! La liberté avec laquelle vous avez accordé votre main à ce bon et joufflu monsieur Caton démontre de votre part un grand fond de résignation. Je ne désespère pas de vous voir devenir, sous très peu, une excellente ménagère; et puis avez-vous pas pour vous soutenir dans votre noviciat, l'amour de votre mari?....

—Oh! le monstre! s'écria Alice d'un ton qui exprimait à la fois l'horreur, l'indignation et la crainte.

—En mais dit de Simeuse, les monstres ne sont pas si communs dans notre siècle raisonnable. Je suis tenté de vous féliciter plutôt que vous plaindre: vous trouvez pas un monstre qui soit.

—Vous n'êtes pas généreux, Monsieur de Simeuse, balbutia Alice avec des sanglots dans la voix.

—Le fait est que je viens de parler comme un cuistre! répondit-il sans hésiter et d'un air un peu confus. Dam! chère amie, je suis, après tout, assez excusable. Une inoffensive épigramme en retour de vingt coups de poignard, ce n'est pas se montrer par trop vindicatif. N'importe, j'ai eu tort.... Ainsi ma pauvre Alice, vous n'êtes pas heureuse dans votre nouveau ménage? Ce Caton est un affreux drôle, n'est-ce pas?

La jeune femme eut comme un élan pour répondre; mais, se ravisant tout aussitôt, elle jeta un regard méfiant sur les autres Mormones, et garda le silence.

—Eloignons-nous un peu, lui dit de Simeuse, à qui cette pantomime n'avait pas échappé.

Ce ne fut qu'après une hésitation très marquée qu'Alice se décida à quitter sa place et à suivre le jeune homme; elle avait l'air effrayé d'une personne qui commet une faute punissable, ou tout au moins, une grave imprudence.

—Hélas! Monsieur de Simeuse, dit-elle, lorsqu'elle ne fut plus à portée d'être entendue de ses compagnes, ce Caton est le plus abominable bandit que la terre ait jamais porté!..... Il n'est pas un crime dont il ne soit capable!..... Vous me reprochez ma faiblesse, mais vous ne sauriez vous imaginer quelle intimidation il a exercée sur moi! J'étais affolée de peur!...... Oh! ce n'est pas que je cherche à me justifier...... J'aurais dû me laisser tuer.... Je le sais.... Mais, que voulez-vous? je suis lâche!....

Cet aveu brutal et naïvet décelait un tel accablement, que de Simeuse se sentit une véritable pitié pour cette malheureuse créature; il se trouvait trop vengé.

—Mais, enfin, ma pauvre Alice, lui répondit-il, il doit y avoir moyen de sortir du gouffre où vous êtes tombée? Le divorce est reconnu à Deseret, et......

—C'en est fait de moi, je suis à tout jamais perdue! interrompit-elle. Rien ne pourrait plus me sauver.

—Laissez-moi du moins essayer de vous en sortir.

—Non, non, je vous en conjure! s'écria-t-elle avec force, ce serait peine perdue: Vos démarches n'aboutiraient qu'à compléter ma perte.

—Il me semble que vous n'êtes déjà pas trop mal perdue comme cela! dit de Simeuse. Je ne vois pas trop ce qui pourrait vous arriver de pis!.....

—Je suis misérable comme jamais femme ne l'a été ici bas, mais je vis!...... Ce est le patient qui, déjà sur les marches de l'échafaud, hésiterait un instant si on lui donnait à opter entre le supplice immédiat ou une prison perpétuelle!....

—Triste! triste! murmura l'enfant terrible. Ainsi, ma pauvre amie, reprit-il après une assez longue pause...... vous n'espérez plus?

—Non! non!.... tout est fini pour moi! Une fois bien certain qu'il ne pouvait rien en faveur d'Alice, de Simeuse oublia son attendrissement pour satisfaire sa curiosité.

—Etes-vous la seule femme spirituelle de ce coquin de Caton? reprit-il.

—Il avait déjà sept femmes lorsqu'il m'a épousée.

—En vérité, ce drôle est un homme fort remarquable! Et comment vivez vous avec vos collègues?

—Comme l'on vit avec des ennemies.
—Bah!
—Pourquoi cet étonnement, monsieur de Simeuse?

—Parce que je ne m'explique pas qu'avec l'aversion que vous éprouvez pour Caton, l'Ancien, vous songiez à être jalouse de lui.

—Moi! jalouse de Caton....

—Dam! si vous ne l'êtes pas, pourquoi alors détestez-vous ses autres femmes?

—Vous ignorez ce qui se passe dans l'intérieur maudit des ménages mormons, répondit Alice en soupirant. C'est l'enfer sur la terre! Le chef de la famille est adoré de ses épouses; mais, comme il est omnipotent, elles mettent tout en œuvre pour obtenir ses bonnes grâces!...... La faveur du maître, c'est l'exemption des plus rudes travaux, de la corvée des plus rebutantes; c'est, chose horrible à dire, des aliments suffisants pour s'épargner les atroces souffrances de la faim!..... La favorite, si elle est méchante ou orgueilleuse, abuse de son autorité pour les tyranniser ou humilier celles dont elle redoute la rivalité, ou dont elle jalouse la beauté!... Celle est faible ou niaise, elle devient un instrument entre les mains des fortes et des habiles, et ce sont alors des intrigues et des querelles d'une mesquinerie et d'une cruauté dont vous ne pouvez vous faire une idée; un espionnage constant, une surveillance qui ne se détend pas; et cherchent à se nuire, on s'en veut encore qu'une très incomplète et odieux tableau. Voilà, monsieur de Simeuse, ce que sont les ménages des Saints des derniers jours.

[*A continuer.*]

PAUL DUPLESSIS.

Décédé, hier, à 3 heures et demie P. M., à l'âge de 46 ans, Pamphile Etienne SEVEIGNE, natif de la ville Orléans. Ses amis et connaissances et ceux de T. Drouet et Etienne Meunier sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'encoignure des rues Paix et Royale.

Les amis et connaissances de feu BARTHÉLEMY BAGAS sont priés d'assister à ses services funèbres qui sera célébré à la cathédrale St-Louis, mardi prochain 30 août, à 7 heures du matin.

De la part de ses enfants.

ATTENTION

MM. C. E. Girardey & Co, vendent aujourd'hui, à midi, à la Bourse St. Louis, pour la succession de Hannah E. Sweeney, femme de William Sweeney—une maison basse en bois, dans la rue Craps, entre St. Ferdinand et Port.

Un terrain pour bâtir, dans la rue Casacalvo, entre Grands-Hommes et Bagatelle.—Pour plus de détails, voir aux annonces.

Les soussignés ont l'honneur d'informer [illegible] par Vincent & Co à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Les membres de cette société sont priés de se réunir AUJOURD'HUI, à 4 heures et demie P. M., dans la salle de la Perfecta Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe, pour assister aux funérailles de leur frère Pamphile Etienne SEVEIGNE.

Par ordre du Président.
AUG. LANGE, secrétaire.

Société de Bienfaisance Louisianaise.

Les membres de cette société sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu, DEMAIN, dimanche, 28 du courant, à 11 heures du matin, à la salle [illegible], rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

Par ordre du Président.
J. F. MONTAMAT, Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de cette société sont informés qu'une assemblée générale aura lieu, dimanche 28 du courant, à 4 heures après-midi, à l'Asile, rue du Bayou, entre Robertson et Claiborne.

Par ordre du président.
F. PICARD, secrétaire.

A LOUER.

LA BOULANGERIE DU VIEUX BASSIN située Promenade Carondelet, entre les rues du Bassin et St-Claude, avec des meilleures pratiques de la ville pour un établissement de ce genre. [illegible] Pour conditions, s'adresser au magasin, No 161, rue Royale.

Demande de Commis.

On demande un commis compétent pour la vente, parlant français et allemand, ou anglais et allemand. S'adresser au magasin Jackson, encoignure St-Anne et Chartres. TOUGUET & BLANDAND.

Chien trouvé.

Il a été trouvé, mercredi 24 courant, un CHIEN D'ARRET, peau et blanc; le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais, au No [illegible], rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon. P. VALENTIN.

Bureaux à louer.

Deux grands bureaux avec des installations de gaz, [illegible]. S'adresser à JACQUES DUMOUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

Ecoles Publiques du 2me District.

Un examen des postulantes pour la place vacante de première maîtresse de français à l'école des Filles de la rue des Remparts, aura lieu LUNDI, 29 du courant, à 8 heures P. M. EUG. DUBEL, secrétaire pro tem.

Avis aux épiciers.

Reçu par le navire Roscoe—
- 5 boucauts bruts de cette année
- 300 barils sucre
- 50 barillets bières en carreaux d'Allemagne
- 2 tierçons sucre
- 25 barils curcuma (jaune)
- 10 demi-barils "Rose Mills", Yebet Powders
- 50 barils rouge de Venise, &c, &c.

A vendre par F. CLAVEL, Droguiste, coin Rempart et St. Philippe.

Avis aux pharmaciens.

Reçu par le Saxon, Liberty et Star Gazette—
[illegible]

A vendre par F. CLAVEL, coin Rempart et St. Philippe.

Bracelet en cheveux perdu.

Perdu hier au soir, rue Bourgogne, Dauphine, St Philippe, un bracelet en cheveux. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au bureau de l'Abeille.

TABAC.—25 balles tabac Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Palmyre, arrivé de la Havane, à vendre par B. TEOLON CH, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

VANILLE.—15 livres vanille fraîche, à vendre par BERNARD TURPIN, No 13, rue de la Vieille Levée.

MAGNOLIA Whisky.—25 barils dernière qualité Magnolia, à vendre par BERNARD TURPIN, No 19, Vieille Levée.

POMMES DE TERRE.—200 barils pommes de terre, en débarquement, à vendre par A. GIRARD & FILS, 14, rue Poydras.

SUCRE de la Havane.—En magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

CIGARES.—800 mille cigares de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

CAFÉ.—80 sacs café vert prime de la Havane, en débarquement, à vendre par S. DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

MELASSE MUSCOVADO, prime, en débarquement, à vendre par S. DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane—Marques Regalia, Washington, 1, 2 et 3, en débarquement du brick Triton, à vendre par S. DE VISSER & CO, No 120, rue de la Douane.

CONFITURES.—50 caisses goyave, pêche et poire, conserves de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

CACAO.—50 sacs cacao prime de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & CO, 74, rue des Magasins.

HUILE de graine de lin.—100 barils, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée.

SAVON.—100 caisses savon Winchester, No 1, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée.

UN grand assortiment de thé vert et thé noir, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée.

VINS.—1857 caisses Léoville, Médoc et Margaux, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée.

SARDINES.—300 caisses sardines, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée.

CHAMPAGNE.—150 caisses, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée.

Tabac de la Havane, en Boucauts.

Le soussigné vient de recevoir par le brick Chapman, arrivé de la Havane, 50 balles véritable Vuelta de Abajo, de la nouvelle récolte, pour cigares. P. GUMA, Rue Canal et Tchoupitoulas.

JOS. H. & I. N. MARKS offrent en vente, en débarquement du navire Rosweld, arrivé de Liverpool—
- 60 barriques porter en bout.
- 50 barriques ale en bout.
[illegible]

2 grandes caisses tabac à fumer, New-York & Pheonix.

A vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, rue Nouvelle-Levée.

ATTENDU.—Savon.—300 caisses Winchester No 1, à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, rue Nouvelle-Levée.

TABAC.—Deux cents balles de tabac, à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, rue Nouvelle-Levée.

4000 caisses, en magasin, à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, 43, 45 et 47, rue Nouvelle-Levée.

Grands vins de dessert.

23 caisses vins, à vendre par PARKS & HORMAN, encoignure Royale et Douane.

CANDIDATS.

OSCAR DONNET,
Candidat à la place de
GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DU DISTRICT.
Election le 7 novembre prochain.

R. R. SCHLUTIUS,
Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix.
L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès.

Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. E. BOULIGNY est candidat à la place de Représentant du Premier District au Congrès—sujet à la nomination du Parti Américain.

Société Démocratique de la Louisiane.

Samedi soir, 20 août 1859.

A une assemblée de la Société Démocratique de la Louisiane, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

Président—G. A. FOSDICK.
Vice-Président—W. G. BETTERTON.
Secrétaire—D. WARREN BRICKELL, M. D.
Trésorier—G. W. MCKEREN.

—Comité Exécutif—

Thomas Cottman, M. D., Martin Gordon, Jr, N. [illegible]

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick clipper TRITON, capitaine D. Brown, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à BOUDIER & DEIVIZ, No 38, Vieille Levée.

EXCURSION DU DIMANCHE
à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le bateau à vapeur ARROW, capitaine Hoffman, partira du chemin de fer Pontchartrain DIMANCHE MATIN, 28 du courant, à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il partira de Madisonville à 3 heures P. M. et arrivera en ville à temps pour le convoi de 7 heures P. M.

Lunch, départ pour Covington aller et retour. C. A. DOMINICK, agent.

Guilbeau & Gleises,
121, rue Royale, 123,
Successeurs de F. DANFLOUS,

Viennent d'agrandir leur magasin et offrent en vente à des prix très modérés des articles choisis par leur prédécesseur M. M. DANFLOUS, dans les meilleures fabriques de France et d'Angleterre.

Un bel assortiment de harnais des meilleures maisons de Philadelphie, articles de voyage et d'équitation.

CHAMPAGNE.—80 paniers Amory, grande bouteille, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 39, rue de la Douane.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau, No 38, rue du Camp.

Les souscripteurs au capital de cette Compagnie sont priés de payer le versement dû sur leurs souscriptions.

T. GANUCHEAU, Président.
Nlle-Orléans, 24 août 1859.

SUCCESSION DE PIERRE RIVIERE.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de Pierre Rivière, sont priées de les présenter au soussigné. M. TOCHNE, 54, rue de Chartres.

Aux médecins et aux familles.

En débarquement du navire La Ville de Grenade, de Marseille:
[illegible]

A vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure des rues Dauphine et Douane.

Entrepôt des eaux minérales de France & à la Nouvelle-Orléans.

EAU MINERALE ALCALINE GAZEUSE, DE SCHWALHEIM.

EAU MINERALE SULFUREUSE DE BONNES.

[illegible]

E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. des rues Dauphine et Douane.

GINGA.—Quelques caisses de sapo chilien, en débarquement du navire Pernambuco, à vendre par C. D. GRAHAM & Co, 96, rue Gravier.

VIN de Catalogne.—En magasin: 80 barriques qualité supérieure, à vendre par GUEYROUSE & LANGDOWKY, 12 et 13, rue St Louis.

AVENDRE.—Quatre jeunes nègres, âgés de 22 et 26 ans, de valeur; [illegible]

SOUCHONG.—Thé, à vendre par R. J. HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

SAGOU.—[illegible] à vendre par R. J. HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

HUILE de baleine, à vendre par R. J. HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

HUILE DE GRAINE DE LIN.—50 barils, à vendre par R. J. HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

VINAIGRE français.—20 bâtons, en magasin, à vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale.

HUILE d'olive.—100 paniers de 12 bouteilles, de James Plagniol, à vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale.

TABAC.—100 paniers, à vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale.

SALAISONS de Marseille, à vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale.

SAVON de Marseille.—100 caisses, à vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale.

VINS de Bordeaux.—Vin blanc Haut Sauterne en barriques et en barils, à vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale.

DIVERS.—150 caisses vermouth Noilly Prat & Co, 100 paniers huile d'olive Jean Plagniol, [illegible], à vendre par X. LAMBERT, 82, rue des Magasins.

TABAC.—1500 caisses tabac en débarquement, à vendre par PIAGGIO & VIEGGA Jr, 29 rue Conti.

HUILE.—100 paniers huile Rudolphe de 11, 24 et 36 caisses, en débarquement du navire Ville de Grenade, à vendre par PIAGGIO & VIEGGA Jr, 29 rue Conti.

MACARONI, VERMICELLI, PATES, FROMAGE, à vendre par PIAGGIO & VIEGGA Jr, 29 rue Conti.

500 caisses limons de Messine, en débarquement, à vendre par LAFATA FRERES, 8 et 11 rue Jefferson.

MARBRES.—160 plaques marbre de 5, 4, 5 et 6 p., à vendre par PIAGGIO & VIEGGA Jr, 29 rue Conti.

A VENDRE.

Une mulâtresse PAMELA, âgée de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Pour conditions, s'adresser à GUEYROUSE & LANGDOWKY, 12 et 13, rue St Louis.

T. BACHELIER,
Nos 28 et 30, rue des Ursulines,
Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Sur demande on aura propriété.

CAMELLIAS ET DAHLIAS, de premier choix; arbres à fruits et d'agrément; vignes, rosiers, [illegible]

MACARONI ET VERMICELLI—500 caisses, à vendre par PIAGGIO & VIEGGA Jr, 29 rue Conti.

Université de la Louisiane.
Collège et Ecole de Grammaire.

Les classes régulières pour l'école de grammaire s'ouvrent le 1er septembre. [illegible]

Le prix de l'enseignement sera de 6, 8, 10, 12 ou 15 piastres par mois, selon l'âge des élèves et les différentes études qu'ils suivent.

Pour les renseignements, s'adresser à LOUIS DUFAU.

Société de la Ruche.

Tous les membres de cette société sont respectueusement invités à se trouver dimanche 28 du courant, à 10 heures du matin, chez E. Troisgros, rue St Pierre No 13, à l'effet de procéder à l'élection d'un Trésorier et d'un Conseiller, demandent.

Par ordre du président.
Le secrétaire, F. DE BOISBLANC.

Demande de teneur de livres.

On demande un excellent teneur de livres pouvant donner de bonnes recommandations et parlant l'anglais et le français. On préférerait celui qui parlerait aussi l'espagnol. S'adresser par lettre à C., au bureau de ce journal.

Un excellent teneur de livres bien préparé et connaissant à fond la correspondance en anglais, en français, en allemand, qui parle l'espagnol et est connaissant, demande un emploi dans une maison de commerce, soit à la Nouvelle-Orléans, soit à la Havane. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser à la boîte H., 180, bureau de poste de la Nlle-Orléans.

COLLEGE AUDUBON,
Encoignure Bourgogne et Maine,
SOUS LA DIRECTION DE C. LAVENDER.

M. Lavender, successeur de M. S. Bosse, a l'honneur de prévenir les familles que la rentrée des classes aura lieu le 1er septembre prochain.

[illegible]

Pension, payable d'avance par trimestre, $ 200 par an.

Demi pension	" par mois	10
Classe primaire		4 p mois
Classe élémentaire		6
Classe intermédiaire		8
Les classes anglaises et françaises		10
Les classes spéciale de mathématiques		12

&c. &c. &c.

Tout mois commencé doit être payé en entier.

CHARLES LAVENDER.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 38, rue du Camp.
CAPITAL..........$300,000.

[illegible]

Une remise de QUINZE POUR CENT en argent sera faite sur les primes.

E. GANUCHEAU, Président.
A. PICOLET, secrétaire.
Nlle-Orléans, 17 août 1859.

Demande d'Associé.

On demande un associé actif avec un capital de [illegible], dans une maison de commerce établie à la Nlle Orléans depuis nombre d'années. S'adresser par lettre, à T., au bureau de l'Abeille.

AU BON MARCHÉ.

MAISON E. GUITTARD,
Encoignure Ste-Anne et Royale.

INDIENNE ANGLAISE	10 cts la verge.	
JACONAS FRANÇAIS	20 cts	do
BATISTE PUR FIL, imprimée	25 cts	do
TOILES DU NORD	25 cts	do
CHAMBRAS FRANÇAIS	25 cts	do

MALAKOFF, 21 cerceaux par acier, $1 50.

PAPIERS PEINTS

Aux Propriétaires et Entrepreneurs.

EMILE CHOPIN, colleur de papiers peints, [illegible]

Magasin, provisoirement, 111, rue Ste Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

Nouveau Directory de Gardner pour 1860.

Le soussigné prépare un nouveau Directory de la Nouvelle-Orléans [illegible] CHARLES GARDNER, No 1, Commercial Place.

Demande d'esclaves.

On désire acheter des esclaves, hommes, femmes, [illegible]

A LOUER

Un jeune nègre de dix-huit ans, bon domestique de maison. S'adresser rue Marais, No 219, entre Port et St. Ferdinand.

EN débarquement du navire Ville de Grenade: 150 barriques vin de Bordeaux, 100 paniers huile d'olive, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 39, rue de la Douane.

ATTENDU par le navire Rochester: 100 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 39, rue de la Douane.

ATTENDU par le navire Ashland: 50 caisses Château Margaux, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 39, rue de la Douane.

Avis de Société.

Les soussignés ont formé une société sous la raison sociale McGREEN, LANDRY & Co, pour faire le commerce d'épicerie et de commission en général.

G. W. McGREEN.
J. G. LANDRY.
A. J. POWELL.

Nouvelle-Orléans, 8 août 1859.

Nattes, Toile cirée, Tapis
No 14, RUE DE CHARTRES.

500 Rouleaux de nattes, 4-4, 5-4 et 6-4 blanches et carrées.

TOILE CIRÉE de toutes largeurs, couleurs et qualités.

TAPIS MÉDAILLON, velours, Wilton, [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

Vêtements et Marchand Forrant.
RUE D'ENGHIEN No. 9.

JEAN CABSOU annonce au public et à ses anciennes pratiques qu'il vient de remonter et d'ouvrir un établissement dans le Troisième District, rue d'Enghien, No. 9, entre la Levée et la rue de la Victoire.

Demande de bucherons.

On demande de suite pour aller à la frontière du Texas, [illegible] F. FOUCHER.

JAMES H. PUTNAM,
Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam,
FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE.

REPRÉSENTANT ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

No 50, rue Carondelet.

ATTENDU.—100 barils sucre, à vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, Bienville.

ATTENDU par le navire Ville de Grenade, venant de Marseille: [illegible], à vendre par HENRY VALETON, 27, 29 et 31, Bienville.

Cigares de la Havane, au prix coûtant

A VENDRE, au magasin de Laborde & Dupuy, [illegible]

DAMEJEANNES.—100 damejeannes de 2 gallons, [illegible] à vendre par B. TALAMON, 151, rue Royale.

EN débarquement du navire "Moses Taylor", de Bordeaux: [illegible] A vendre par F. MAHREL, 21, rue St-Louis.

VIN ROUGE—20 barriques vin rouge, en débarquement du navire Jennings, à vendre par PERAU & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier.

Tabac de la Havane, en Boucauts.

En débarquement de la goëlette Mary Clinton, 184 balles véritable Vuelta de Abajo, à vendre par P. GUMA, Enc. Canal et Tchoupitoulas.

MAILLOT & SON,
135, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c.

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

ELEIÇÃO PARA OFFICIAES E MEDICO.

Segundo manda artigo 3do e verso de dos Regulamentos d'esta Sociedade, a eleição de Officiaes e Medico, para servirem no anno seguinte deverá ter lugar Domingo 28 do corrente, na salla da Sociedade, na rua de Bayou Road, entre St-Claude e Tremé, principiando ás 3 horas da manhã, até ás 3 da tarde.

O Snr Presidente espera que todos os membros activos attendão a esta Eleição.

Por ordem do Snr Presidente.
MANOEL S. AVELLAR, Secretario.
25 d'agosto.

Société Portugaise de Bienfaisance.

Elections d'Officiers et de Médecin.

Conformément à l'Article 3me, au titre 4 des règlements de cette Société, une élection des officiers et d'un médecin pour l'année suivante aura lieu, dans la salle de la Société sur le Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tremé, DIMANCHE, 28 du courant, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, heure de la fermeture des polls.

Tous les membres actifs sont priés d'assister à la dite élection.

Par ordre du Président.
MANUEL S. AVELLAR, Secrétaire.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

Bâton-Rouge, 9 août 1859.

Conformément à la 12me section de l'acte No 161, approuvé le 20 mars 1857, intitulé: "Acte relatif à certaines dettes de l'Etat," et l'acte No 26 intitulé "Acte relativement à certains paiements de la 16me section," approuvé le 22 mars 1859—des propositions cachetées seront reçues pendant soixante jours, à partir de la date de la première insertion de cet avis, [illegible]

Le Gouverneur se réserve le droit de rejeter en tout ou en partie, par avis, de nouvelles propositions.

Par le Gouverneur,
ROBERT C. WICKLIFFE.
A. DEVLAVISSIR, assistant-secrétaire d'Etat.

Bureau du Board des Assesseurs.

Chambre No 16, Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 13 août 1859.

AVIS AUX CONTRIBUABLES—Le Board des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé leurs tableaux d'assessement pour l'année 1859, [illegible]

HENRY BIER, Secrétaire du Board des Assesseurs.

Avis.

J'AI constitué MM. Augustin & Thibaud les seuls agents ici pour ma Raffinerie et FABRIQUE DE SULFITE DE CHAUX CARONDELET.

Tous les ordres devront leur être adressés No 7 Front Levée, entre Douane et Bienville.

ULGER LAMY.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1859.

Nous avons transporté notre bureau au No 7, Front Levée, entre Douane et Bienville.

AUGUSTIN & THIBAUD.

G. DUPUY,
68, rue Royale, entre Bienville et Douane,

AYANT reçu une partie des achats que j'ai faits récemment, et de grandes quantités [illegible]

AVIS.

PAR suite de la dissolution de la société pour la fabrication de "Biscuits de Mer," les soussignés ont ouvert la nouvelle Biscuiterie, Maison Marcelin, Rude & Co.

MARCELIN, RUDE & CO.
17 août, No Conti 28.

SOCIÉTÉ—Les soussignés ont formé entre eux une société [illegible] sous la raison sociale de A. CARRIERE & CO.

Papiers peints! Papiers peints!

HENRY HABERT, successeur de H. F. Dalgrain, 160, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, vient de recevoir de New York, [illegible]

AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE MAISONS.

[illegible] HENRY HABERT.

Dissolution de Société.

MM. E. MASPEREAU agent, par acte au rapport de Joseph Lisbony, notaire, [illegible]

B. BAUTRÉ.
J. CASSERGUE.
A. C. CASSERGUE.
E. MASPEREAU.

Formation de Société.

Les soussignés ayant acheté de Bazr B. Bautré [illegible] une société sous la raison sociale de JUSTIN CASSERGUE & CO., pour la continuation du même genre d'affaires.

J. CASSERGUE.
F. B. COIRON.
A. C. CASSERGUE.

Le soussigné sollicite pour ses successeurs la continuation du patronage accordé jusqu'ici à la maison B. Bautré & Co. B. BAUTRÉ.

MAGASIN
D'ARTICLES DE MENAGE
A BON MARCHÉ ET A PRIX FIXE.
29.......Rue Conti.......29

Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment de CRISTAUX, PORCELAINES, FAIENCES, [illegible]

JUSTIN CASSERGUE & CO.

Justin Casbergue & Co.,
Successeurs de B. Bautré & Co.

MANUFACTURIERS d'articles en ferblanc, en cuivre, en tôle, en plomb et en zinc. [illegible]

RIZ.—50 barils riz, à vendre par J. MALUS & Co, 28 et 25 Vieille-Levée.

LIBRAIRIE FAYA.

Reçu par le steamship Granada:

[illegible]

ESTABLECIMIENTO DE LA HAVANA EN ESPAÑA.

THE BERENGUER, ALMOGABAR et EUROPA, 1600 tonneaux chacun.

Un de ces magnifiques steamers [illegible] pour VIGO.

[illegible]

Prix des chambres $170

J. M. MORALES & Co.

En partance pour Bordeaux.

Le magnifique trois-mâts français [illegible] DE GRENADE, capitaine [illegible].

PAUL ROUDOUQUIE.

Collége St Joseph,
Bardstown, Kentucky.

La nouvelle année scolaire de cette institution commencera le 1er LUNDI DE SEPTEMBRE, 1859.

PRIX:

Droit d'entrée	$ 10
Pension, enseignement, lit et literie, blanchissage	196
Abonnement du médecin	5
Pension pendant les vacances, mois de juillet et août	20

Pour plus amples détails, s'adresser à MM. Lobit & Chapmartin, No 88, rue de la Douane, au collége des Jésuites, rue Baronne, au Rév. W. Mearns, qui doit partir pour Bardstown, le 26 août.

AVIS—Le Rév. W. L. MEARNS partira samedi, 27 courant, pour Louisville, se rendant à BARDSTOWN.

COLLEGE COMMERCIAL.

Aux Négociants et aux Parents

[illegible]

Le temps des livres,
L'Ecriture,
Les Mathématiques, le Français,
L'Espagnol, l'Allemand,
L'Anglais, etc.

Pendant l'été, devront s'adresser au Collége Commercial de Dolbear, No 188 rue du Canal.

J. H. & JOHN E. HOLLAND,
AVOCATS.

J. H. HOLLAND,
NOTAIRE PUBLIC
ET
COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS,
Rue St-Charles, No 79.

Avis.

CONFORMEMENT à la loi adoptée dernièrement par la Législature de l'Etat, le nom de notre société est changé et sera dorénavant

PAULIN DUBEL.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1859.
F. DUBEL & CO.

Changement de magasin.

A. F. VALLS,
Marchand de cigares et de produits de la Havane.

A transporté son magasin du No 45, Passage de la Bourse, au No 28, rue Tchoupitoulas.

Changement de domicile.

MAISON J. FLEURY & Co.
SUCCESSEURS
J. B. LANG.

Nous avons l'honneur d'informer nos nombreux clients [illegible] No 16, rue de Chartres, au No 161, rue Royale.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 12 août 1859.
J. FLEURY & Co.

ENTREPOT DE TAPIS,
No 13, rue de Chartres.

Nous avons actuellement en magasin et recevons [illegible]

TAPIS FINS MEDAILLON, WILTON, VELOURS, BRUXELLES, 3 plis, [illegible]

A. BROUSSEAU & CO.,
No 14, rue de Chartres.

Demande d'associé.

On demande un associé pouvant disposer d'un capital de [illegible], au bureau de ce journal.

SUCRE.—150 boucauts sucre brut, [illegible] à vendre par J. [illegible]

TABAC.—200 balles tabac Vuelta de Abajo, [illegible] E. THOMAS, 38, rue de la Douane.

SAUCISSONS de Lyon par le Moses Taylor, à vendre par J. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 Vieille Levée.

CONSERVES de légumes par le Moses Taylor, à vendre par J. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 Vieille Levée.

WHISKY.—Vieux de Bourbon, très supérieur, à vendre par J. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 Vieille Levée.

EAUX DE VIE de Cognac, de premier choix, à vendre par J. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 Vieille Levée.

JAMBONS DE WESTPHALIE—110 jambons de choix, attendus par le navire [illegible], à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

BISCUITS CRACKNEL.—Reçu par le navire Redwood, arrivé de Liverpool, [illegible], à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

DIVERS.—En débarquement du navire Moses Taylor, arrivé de Bordeaux: [illegible], à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

DIVERS.—En débarquement du navire Ville de Grenade, arrivé de Marseille: [illegible], à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

A vendre.

La jolie propriété occupée par M. De Lanveuville, [illegible]

Paroisse St Jacques, 7 mai 1859.

BONNE OCCASION POUR FERBLANTIERS.

—A vendre à de bonnes conditions.—

L'établissement de fabrication de ferblanterie tenu par J. Lasalle, [illegible] rue de Chartres, entre Toulouse et St-Pierre, [illegible]

J. LASALLE, 108 rue Chartres.

Conservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, successeur de J. T. Bouny, [illegible] rue Royale, entre St Pierre et Toulouse, [illegible]

DIVERS.—300 caisses de conserves, à vendre par R. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

MANILLE.—[illegible], à vendre par R. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

Les célèbres pilules de McLane, *Préparées par Fleming Bros, de Pittsburgh*, [illegible]

New-York, 3 août 1851.

[illegible]

FLEMING BROS.
SCOVIL & MEAD, Agents en gros pour le Sud, 111 et 113, rue de Chartres.

Les Scrofules et les Erysipèles

[illegible] A vendre par le Dr BARROW, No 157, Prince street, New-York. Prix 25 cents.

J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

Substitut à la quinine.

La fièvre en frisson.—[illegible]

SUBSTITUT A LA QUININE.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et au détail, par J. WRIGHT & Co.

ELIXIR DE WRIGHT.

[illegible]

ELIXIR DE WRIGHT
En vente, à la Nlle Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LES RATS.

[illegible]

LE DESTRUCTEUR DES RATS ET DES RAVETS, DE WRIGHT.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

L'Humanité (confirmée.)

[illegible] PAIN KILLER DE PERRY.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et au détail, J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.